

Afrique du Sud/Justice

Deux fermiers blancs coupables d'avoir tenté d'enfermer vivant un Noir dans un cercueil

AFP
Middelburg/Afrique du Sud

Willem Oosthuizen et Theo Martins Jackson seront fixés sur leur peine le 23 octobre. En attendant, ils demeurent en liberté conditionnelle.

DEUX fermiers blancs ont été reconnus coupables hier en Afrique du Sud d'avoir tenté d'enfermer vivant un Noir dans un cercueil lors d'un supplice qu'ils avaient filmé, une affaire qui illustre la persistance des tensions raciales vingt-trois ans après la fin du régime raciste de l'apartheid.

"Je prononce les deux accusés coupables de tentative de meurtre", a déclaré la juge Segopotje Mphahlele, qui a aussi jugé les fermiers Willem Oosthuizen et Theo Martins Jackson coupables d'enlèvement, agression et intimidation. Les deux hommes âgés d'une vingtaine d'années avaient menacé de jeter de l'essence et un serpent dans le cercueil dans lequel se débattait leur vic-

time noire, Victor Mlotshwa, paniqué. L'énoncé du jugement a été salué par des chants dans la salle d'audience bondée du tribunal de Middelburg, dans la province sud-africaine agricole du Mpumalanga (nord-est).

Les deux fermiers - qui comparaissaient en costume cravate, une tenue qui tranchait avec leurs jeans terreux lors de leur première comparution - seront fixés sur leur peine le 23 octobre.

Willem Oosthuizen et Theo Martins Jackson avaient plaidé non-coupable et comparaissaient libres après avoir versé une caution en juillet. Hier, la juge a prolongé leur liberté conditionnelle jusqu'au prononcé de leur peine.

Les faits pour lesquels ils ont été reconnus coupables remontent à l'an dernier. Mais l'affaire n'avait éclaté au grand jour que plusieurs mois après, à la suite de la diffusion sur internet d'une première vidéo montrant le calvaire infligé à Victor Mlotshwa. Sur ce clip de 20 secondes, le jeune Noir de 27 ans est



Photo : AFP/L'Union

Willem Oosthuizen (à gauche) et Theo Martins Jackson, les deux fermiers blancs reconnus coupables de tentative de meurtre sur un jeune Noir.

allongé dans un cercueil flambant neuf, posé sur un sol rocailleux et poussiéreux. L'un des fermiers tente de fermer le cercueil, tandis que la victime gémit et essaie coûte que coûte de l'en empêcher.

Une deuxième vidéo toute aussi accablante a été révélée pendant le procès.

"Sil vous plaît, ne me tuez pas", supplie le jeune homme. "Pourquoi pas, quand vous tuez nos fermes", lui rétorque l'un de ses agresseurs.

"PAS DE PLACE POUR LES RACISTES" •

Victor Mlotshwa assure qu'il se rendait simplement à Middelburg en coupant à tra-

vers champs pour aller faire des courses pour sa mère lorsqu'il a été agressé.

Les deux fermiers affirment avoir seulement voulu effrayer la victime qu'ils avaient, selon eux, attrapée en train de voler des câbles de cuivre.

"La justice a prévalu. Il n'y a pas de place pour les racistes en Afrique du Sud", a réagi hier le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA).

Les familles des fermiers ont elles confié à la presse locale être choquées par le jugement.

Près d'un quart de siècle après la fin officielle du ré-

gime ségrégationniste en Afrique du Sud, les attaques racistes continuent d'empoisonner les relations entre la majorité noire et les Blancs, en particulier dans les zones rurales.

En avril-mai, de violentes échauffourées avaient éclaté dans la bourgade de Coligny (nord-ouest), après la libération sous caution de deux Blancs soupçonnés d'avoir joué un rôle dans la mort d'un adolescent noir de 16 ans. Début 2016, deux commis de ferme noirs avaient été pourchassés et battus à mort par des fermiers blancs, à Parys, dans le centre du pays.

La persistance des inégalités économiques entre Noirs et Blancs rend la liberté amère dans la toute jeune démocratie sud-africaine "arc-en-ciel". Selon les statistiques officielles, 30,1% de la majorité noire est au chômage, contre 6,6% des Blancs. Et le salaire mensuel médian des Noirs est de 2 800 rands (près de 118 000 francs), contre 10 000 rands (420 000 francs) pour les Blancs.

L'Afrique en bref

• **Guinée/Justice.** Un ancien ministre condamné à 7 ans de prison aux Etats-Unis

Un ex-ministre guinéen, Mahmoud Thiam, a été condamné à sept ans de prison pour avoir blanchi de l'argent de pots-de-vins reçus d'entreprises chinoises, a annoncé hier le ministère américain de la Justice.

• **Kenya/Parlement.** L'appel du président Kenyatta aux députés



Photo : AFP/L'Union

Le président kényan Uhuru Kenyatta a demandé jeudi aux députés, parmi les mieux payés d'Afrique, d'abandonner leur tentative "honteuse" d'augmenter leurs salaires, deux semaines après les élections générales qui ont renouvelé le Parlement.

• **Niger/Jihadistes.** 540 civils tués depuis février 2015

Au moins 540 civils ont été tués, enlevés ou blessés lors d'attaques attribuées à Boko Haram depuis février 2015 dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, proche du Nigeria, selon des chiffres publiés jeudi par l'Onu à Niamey.

• **Sierra Leone/Inondations.** 810 personnes toujours portées disparues

Onze jours après les inondations catastrophiques en Sierra Leone, 810 personnes sont toujours portées disparues, a annoncé jeudi le porte-parole du gouvernement de Freetown, et le bilan des morts confirmés vient de "dépasser légèrement le nombre de 500".

• **Somalie/Troubles.** Au moins huit morts dans le sud

L'armée somalienne (SNA) a affirmé avoir tué huit islamistes somaliens shebab lors d'un raid mené dans la nuit de jeudi à à hier dans le sud de la Somalie, une version contestée par des leaders communautaires qui l'ont accusée d'avoir ciblé des civils.

• **Togo/Manifestations.** L'Opposition "satisfaite"

L'Opposition togolaise, qui avait appelé la population à cesser toute activité économique en signe de protestation et de recueillement aux victimes des précédentes manifestations, s'est dit "très satisfaite" de voir la capitale très calme hier matin.

Zimbabwe/Près de deux semaines après le scandale en Afrique du Sud

Première apparition publique de Grace Mugabe

AFP
Harare/Zimbabwe

LA première dame du Zimbabwe Grace Mugabe a fait, hier à Harare, sa première apparition publique depuis qu'elle est soupçonnée d'avoir agressé une jeune mannequin à Johannesburg, une affaire qui lui a valu l'immunité diplomatique de l'Afrique du Sud.

La semaine dernière, une top model, Gabriella Engels, a déposé plainte pour coups et blessures en Afrique du Sud contre Grace Mugabe qu'elle accuse de l'avoir frappée avec une prise et un câble le 13 août dans un hôtel de Johannesburg.

Selon les médias, les deux fils de Grace et Robert Mugabe se trouvaient dans le même établissement.

L'épouse du président Mugabe a demandé l'immunité diplomatique aux autorités sud-africaines, qui la lui ont accordée. Elle a quitté l'Afrique du Sud dans la nuit du 19 au 20 août, échappant ainsi à toute poursuite.

La première dame s'est présentée hier, très souriante, aux côtés de son époux, à une foire agricole à Harare. Vêtue d'une robe bleu roi, elle s'est entretenue avec plusieurs exposants mais n'a pas fait de déclarations publiques, ont constaté des journalistes de l'AFP.

En Afrique du Sud, Gabriella Engels a saisi la jus-



Photo : AFP

C'est une Grace Mugabe souriante qui est apparue hier au public, deux semaines après le scandale provoqué en Afrique du Sud.

tice pour obtenir une annulation de l'immunité accordée à Grace Mugabe.

Le principal parti d'opposition sud-africain, l'Alliance démocratique (DA), a lui approché la plus

haute juridiction du pays, la Cour constitutionnelle, lui demandant de déclarer "anticonstitutionnelle" la décision du gouvernement de Pretoria.

La DA fait valoir que Grace

Mugabe n'est pas membre du gouvernement zimbabwéen et qu'elle se trouvait en Afrique du Sud pour des raisons personnelles au moment des faits qui lui sont reprochés.

"Il n'y a rien dans la législation sud-africaine ou internationale qui lui permet d'obtenir l'immunité diplomatique", a affirmé la DA dans un communiqué hier. Grace Mugabe, 52 ans, qui figure parmi les favoris pour succéder à son mari âgé de 93 ans, est connue pour ses coups de colère.

En 2009, un photographe britannique l'avait accusée de l'avoir frappé à plusieurs reprises au visage à Hong Kong. Elle avait pu rentrer au Zimbabwe sans être inquiétée par la justice.

Cameroun/Violences

Quinze personnes abattues par Boko Haram

AFP
Yaoundé/Cameroun

QUINZE personnes ont été abattues dans la nuit de jeudi à hier dans l'extrême-nord du Cameroun lors d'une attaque attribuée aux jihadistes nigériens de Boko Haram, dont les assauts dans cette région camerounaise, frontalière du Nigeria,

sont fréquents, a appris l'AFP de sources concordantes.

"Boko Haram a abattu par balle 15 personnes à Gakara", localité située non loin de la frontière nigériane, a rapporté hier une source sécuritaire jointe dans la région.

Les islamistes ont "enlevé huit personnes, mais trois d'entre elles sont rentrées ce vendredi", a ajouté cette

source ayant requis l'anonymat. De plus, "ils ont brûlé 35 maisons", a-t-elle poursuivi. L'attaque a eu lieu vers 23H00 (même heure au Gabon), a affirmé un responsable d'un comité de vigilance actif dans l'arrondissement de Kolo-fata où se trouve Gakara. "Ils étaient nombreux", a-t-il souligné.

Gakara se trouve à environ 1 km de la ville nigériane de

Kerawa où les islamistes de Boko Haram ont longtemps régné en maîtres.

Beaucoup sont reclus dans les montagnes de Kerawa, de sources sécuritaires camerounaises. Gakara leur sert souvent de point de passage pour des attaques en territoire camerounais.

Au Nigeria voisin, cinq personnes ont été tuées hier dans une embuscade tendue par Boko Haram dans le

nord-est du pays, quelques jours après des attentats-suicides dans les environs qui avaient fait 28 morts, selon des sources locales jointes par l'AFP.

Le conflit de Boko Haram, particulièrement meurtrier dans la région du lac Tchad, a fait plus de 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis que le groupe extrémiste a pris les armes en 2009.